



Droits civiques

Par nanou56

Mon mari a écopé pour un délit fin 2006 à 4 mois avec sursis et une interdiction de voter pendant 5 ans. Il s'est rendu à la mairie pour s'inscrire de nouveau sur la liste électorale mais il est marqué radié et elle ne peut pas l'enregistrer donc pas facile de dire pourquoi à la secrétaire de mairie car c'est un petit village mais comment faire pour retrouver ses droits et où demander le défichage. merci beaucoup